

Réf: Dossier 378041

Avis de constitution

SOCIETE « S.K. VIHAAN AGENCE DE VOYAGE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU FIN
GOUDRON, Lot 3985, Ilot 357

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « S.K. VIHAAN AGENCE DE VOYAGE

»

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

AGENCE DE VOYAGES ;

ORGANISATION DE CIRCUITS TOURISTIQUES ;

ORGANISATION DE HADJ OUMRA ;

IMPORT-EXPORT ;

TOURISME ;

TRANSFERT ELECTRONIQUE D'ARGENT ;

COMMERCE GENERAL ;

TRANSPORT ;

ELEVAGE DE VOLAILLES ;

BOULANGERIE ;

FORMATION ;

LOCATION ET VENTE DE VEHICULES ;

VENTE DE PRODUITS DIVERS ;

PRESTATIONS DE SERVICES EVENEMENTIELS ;

DIVERS ...

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- La prise de participation et de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU FIN GOUDRON, Lot 3985, Ilot 357

Dirigeant(s) Mme VISHE SWAPNALI SWAPNIL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00700 du 23/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04641/GTCA/RC/2025 du 23/01/2025

